

Rencontre avec Justine Perussel, associée, à la tête de l'entreprise TEMO

- Ils font le territoire
- Mis à jour le lundi 04 août 2025

Spécialisée dans la conception de moteurs électriques pour bateaux, TEMO s'est récemment installée à Vannes. Avec la volonté de décarboner les ports de plaisance, l'entreprise se positionne dans le secteur du nautisme avec des produits durables et réparables. Rencontre avec Justine Perussel, cofondatrice et codirigeante de TEMO.

Pouvez-vous vous présenter et présenter votre entreprise ?

Je m'appelle Justine Perussel, je suis la cofondatrice et codirigeante de TEMO. Mon associé est Alexandre Seux. Notre entreprise conçoit, fabrique et commercialise des moteurs électriques, portatifs et faciles à installer pour tous types d'embarcations légères : annexes, voiliers, barques. Nous avons débuté en décembre 2018 à Nantes, et il y a un an, nous avons déménagé à Vannes. Nous souhaitons nous rapprocher de la plaisance, pour faciliter les tests, les collaborations avec les chantiers et la zone géographique nous paraissait également intéressante pour les recrutements futurs. Nous avons installé notre siège social dans la zone de la gare maritime, qui comprend notre bureau d'études, l'équipe marketing et commerciale, le service après-vente ainsi qu'une partie de la production. Quand nous lançons un nouveau produit, nous sommes en capacité d'assembler les premières pré-séries ici (quelques centaines d'unités). Une fois que ces pré-séries sont validées, nous recherchons un fabricant avec qui nous allons sous-traiter l'assemblage pour de plus gros volumes.

Pouvez-vous nous raconter l'histoire de votre entreprise, comment s'est-elle développée ?

À l'origine, nous ne sommes pas ingénieurs, mais plaisanciers. Avant la création de l'entreprise, Alexandre baignait déjà dans le milieu du nautisme. Il a eu cette idée grâce à sa pratique. Les moteurs électriques existaient, mais n'étaient pas forcément adaptés aux embarcations légères. Nous avons également vu que le marché de l'électrique allait se développer. Quand Alexandre m'a présenté son idée, nous nous sommes lancés ensemble car mes compétences étaient complémentaires aux siennes. Pendant un an, nous avons monté petit à petit notre entreprise, car nous voulions vraiment créer le produit que nous aurions voulu avoir en tant que plaisanciers. Nous avons réfléchi à la légèreté, au design, puis nous nous sommes entourés de partenaires experts pour créer le prototype qui correspondait à notre idée et à nos besoins.

Historiquement, nous nous sommes fait connaître avec le TEMO.450, un moteur électrique tubulaire de 450W ultraléger (5KG), idéal pour les petites annexes de bateaux et très différent de ce qui existait déjà sur le marché. Nous avons ensuite développé cette gamme de hors-bords avec une version plus puissante de 1000W à destination des voiliers et grandes annexes : le TEMO.1000.

Aujourd'hui, l'ambition est de poursuivre le développement de nos gammes en ajoutant une toute nouvelle série de PODS de différentes puissances, à destination des chantiers. Nous souhaitons décarboner toujours plus de bateaux en proposant aux professionnels d'intégrer nos solutions de propulsion électriques sur leurs bateaux et remplacer ainsi les moteurs thermiques. Nos systèmes sont modulables, faciles à installer et à personnaliser selon les typologies de bateaux. Et nous offrons surtout un accompagnement client de proximité, ici en Bretagne. Nous présenterons cette nouvelle gamme de PODS à l'occasion du salon nautique professionnel d'Amsterdam, le Metstrade qui aura lieu dans quelques semaines.

Est-ce important pour vous que votre production soit locale ?

Les partenaires locaux, français ou européens sont importants. Aujourd'hui, nous garantissons des produits d'origine française. Nous avons un engagement très fort à proposer des moteurs électriques qui soient durables, de haute qualité et très facilement réparables. Les moteurs sont assemblés entre la Bretagne et les Pays de la Loire et entre 58 et 85 % de la valeur des composants, selon les modèles, sont sourcés sur le territoire national. Nous nous positionnons sur la qualité et la proximité, non seulement pour la production, mais aussi pour le service après-vente.

Où sont vendus vos moteurs ?

Nous vendons nos moteurs un peu partout. Aujourd'hui, nous avons 35 pays de distribution et plus de 350 points de vente dans le monde. 60 % de nos ventes sont réalisées en France, donc 40 % à l'export (majoritairement en Europe et Amérique du Nord.). Nous avons mis en place une filiale aux États-Unis fin août. L'ambition cette année est d'accélérer la présence de TEMO là-bas.

Vous construisez des moteurs électriques, le développement durable est important pour vous ?

Notre mission est de participer activement à la décarbonation et la dynamisation du secteur de la plaisance. Nous sommes convaincus que l'électrique est la solution la plus adaptée aux sorties en annexes ou en voiliers. Lors desquelles la motorisation est davantage une assistance pour des trajets courts, dans le port ou aux mouillages et souvent à faibles vitesses. L'électrique prend alors tout son sens et les moteurs TEMO permettent une installation rapide, facile et une sortie silencieuse pour soi et pour la faune sous-marine. Tout cela motive notre projet et nous essayons de le réaliser dans une démarche responsable, qui soit la plus durable possible.

Et en interne, mettez-vous en place des dispositifs de développement durable ?

Nous mettons sur le marché des produits qui participent à la préservation de l'environnement, donc nous essayons d'aller au bout de la démarche et d'adopter de bonnes pratiques également en interne. Lorsque nous nous sommes installés à Vannes, nous avons pris le parti de nous équiper uniquement en mobilier de seconde main ou en matériaux recyclés. Par exemple, nos tables de cuisine et nos présentoirs ont été réalisés par l'entreprise vannetaise Ty Wood. Nous organisons également du covoiturage entre collègues, et les salariés bénéficient du forfait mobilités durables. Dernièrement, une personne en reconversion professionnelle a intégré l'équipe en tant que chargé de mission RSE pour un an. Il nous aidera à structurer nos pratiques et à progresser, tant sur la fabrication des moteurs que sur le circuit de recyclage de nos batteries.

Avez-vous été accompagnés par la collectivité ou un autre acteur du territoire ?

Nous sommes accompagnés et conseillés par le service économie de l'agglomération. Nous sommes également très actifs en matière de formation avec le Réseau Entreprendre et le collectif Tactique. Nous essayons de solliciter tous les acteurs locaux, et nous constatons qu'il y a une belle dynamique sur le territoire.

Quels sont vos projets à court et moyen terme ?

Nous avons un projet d'extension des locaux qui devrait débiter d'ici la fin de l'année. Plus globalement, nous souhaitons continuer à élargir notre gamme de moteurs, en passant de 3 à 10 modèles à l'avenir. Nous voulons donc développer les produits, mais aussi l'équipe. Aujourd'hui, nous sommes 25 collaborateurs. D'ici trois ans, nous espérons être 60 salariés. En résumé, notre volonté est d'étendre la gamme, l'équipe et le marché, notamment avec notre récent positionnement aux États-Unis.

J'irai découvrir votre entreprise

David Robo, président de l'agglomération, va à la rencontre des entreprises du territoire.

L'occasion de (re)découvrir les activités et initiatives économiques déployées sur nos 34 communes.

Entrepreneurs, vous souhaitez lui faire visiter votre entreprise ?

Déposez votre demande

Comments

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

(Nécessaire)

Identité

Prénom

Nom

Nom de la société(Nécessaire)

Commune(Nécessaire)

Courriel(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

Activité(Nécessaire)

Nombre d'emplois(Nécessaire)

Message

Mon objectif lors de cette visite

Information relative à vos données : Les informations à caractère personnel que vous nous fournissez en remplissant ce questionnaire sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles nous permettent d'organiser l'événement concerné, et, si vous le choisissez de vous transmettre des informations ultérieures. Ces données ne sont pas vendues à des tiers et ne sont pas utilisées pour de la prospection commerciale. Elles sont conservées sur nos serveurs, et à tout moment vous pouvez demander à ce que nous les rectifions ou les supprimions. Pour plus d'information vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de l'agglomération à l'adresse dpd@gmvagglo.bzh.

Envoyer

Informations complémentaires

Lien utile

temofrance.com (temofrance.com)